

DEPARTEMENT  
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON  
Séance du 11 décembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

Convocation : 07 décembre 2023
-----------------------------------

L'an deux mil vingt trois et le onze décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Olivier AIGLON - Yves BELTRAN - Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT - Fabrice FOURDIN - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fanny CHABRAN - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

Etaient absents : Frédérique BARNOUD (pouvoir à Fabien CAFFIER) - Valérie DEJOUR (pouvoir à Fabrice FOURDIN) - Pierre DURAND (pouvoir à Christian RULLIAT)

Secrétaire de séance : Olivier AIGLON

D/2023-113

**Objet de la délibération** : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 - Logement social

Madame la Maire explique que la commune peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette comme l'y autorise l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Considérant que certaines dépenses doivent être réalisées avant le vote du budget primitif 2024,

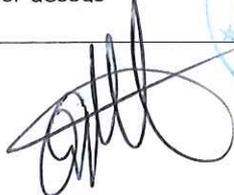
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE l'ouverture des crédits suivants au budget Logement social, en dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette de la manière suivante :

Chapitre	Article	Libellé	Crédits votés au BP 2023 (sans RAR 2022)	DM	Total	Ouvertures de crédits 2024
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	-	1 000.00	250.00
21	21318	Autres bâtiments publics	5 000.00	-	5 000.00	1 250.00
21	2188	Autres immobilisations corporelles	5 000.00	-	5 000.00	1 250.00
23	2313	Constructions	11 408.20	- 1 500.00	9 908.20	2 450.00
<b>TOTAL</b>			<b>22 408.20</b>	<b>- 1 500.00</b>	<b>20 908.20</b>	<b>5 200.00</b>

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le : 21 DEC. 2023  
Publication ou notification du : 21 DEC. 2023  
Publication site internet le : 21 DEC. 2023  
Affichage liste des délibérations le : 15 DEC. 2023